RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SPORT SANTE DOMICILE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 1 000 €,
Siège social : 2 RUE JULES VERNE 89000 AUXERRE
905 350 195 RCS AUXERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1er JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le premier juin,
A dix-neuf heures,

L'Associée Unique,

La société AT SPORT SANTE, Société à responsabilité limitée au capital social de 2 500 euros, dont le siège social est situé au 2 ALLEE JULES VERNE 89000 AUXERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 104 993 753,
Représentée par Monsieur Thibaud AMELOT agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que gérant,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire.

DÉCISION UNIQUE

La société AT SPORT SANTE, Associée Unique, prend acte de la démission de Monsieur Thibaud AMELOT son mandat de Président à compter de ce jour, et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

> La société **AT SPORT SANTE**,
> Société à responsabilité limitée au capital social de 2 500 euros,
> Dont le siège social est situé au 2 ALLEE JULES VERNE 89000 AUXERRE,
> Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 104 993 753,
> Représentée par Monsieur Thibaud AMELOT agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que gérant.

Monsieur Thibaud AMELOT, au nom de la société AT SPORT SANTE qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Pour la société AT SPORT SANTE

